

Les Jeux Olympiques viennent de se terminer et la grande fête (pour certains) a pris fin.

S'il ne nous appartient pas de commenter certains aspects, nous nous étonnerons tout de même du coût officiel des jeux (9 Milliards d'Euros qui pourraient filer selon certains à près de 12 Milliards). Autre facteur capable de saler un peu plus l'addition, les recettes initialement évaluées à 8,1 milliards d'Euros devraient plutôt tourner autour de 5 milliards. On se demande bien comment ils comptent, d'ailleurs la cour des comptes elle même, est noyée...

Quand il s'agit de milliards, il est toujours assez difficile de dépatouiller le vrai du faux, les politiques balançant leurs chiffres ultra optimistes pour justifier leurs rêves de grandeur et de gloire pour ce genre de projets.

Les 1,4 Milliards d'Euros dépensés pour rendre la seine « baignable » sont un exemple type des dépenses imprévues qu'ils sont prêts à faire, après avoir dépensé 90 Millions d'Euros (**coût approximatif de la réforme alléguée historique du personnel de surveillance**) pour la construction d'un réservoir de 50 000 m³ pour les eaux usées qui était sensé permettre le stockage d'une partie de ces eaux, afin qu'elles ne se déversent pas d'un coup dans une Seine déjà bien polluée...

Le parcours de la flamme, facturé 180 000 Euros aux conseils départementaux qui voulaient bénéficier de leur moment de gloire par un fugace passage ne suffira pas à renflouer les caisses.

Parallèlement, l'arrêté du 30 Janvier 2024 consacrait en son article premier que « *les sportifs et les guides ayant obtenu, lors des jeux Olympiques et Paralympiques d'été, organisés en 2024 à Paris (France), une médaille d'or, d'argent ou de bronze bénéficient d'une prime :*

80 000 Euros pour une médaille d'or, 40 000 Euros pour une médaille d'argent et 20 000 Euros pour une médaille de bronze. » Le projet de Loi de Finances pour 2024 indique que 18,6 Millions d'euros de prime ont été budgétés pour les médailles.

Les cheminots travaillant pendant les épreuves recevront jusqu'à 1 900 euros de primes. Cette largesse profitera à 50 000 personnes, coût entre 158 et 199 Millions d'Euros*.

A la RATP, les conducteurs du métro et du RER ont obtenu un bonus s'étageant de 1 600 à 2 500 euros s'ils travaillaient entre le 22 juillet et le 8 septembre, coût entre 27 et 40 Millions d'Euros*.

Pas en reste, les contrôleurs aériens ont décroché le pompon avec des augmentations salariales allant jusqu'à 1 000 euros par mois.

Une gratification sera aussi accordée aux salariés du groupe Aéroports de Paris, coût 44 Millions d'Euros* .

Autres bénéficiaires de cette corne d'abondance, des primes de 1 900 euros seront versées aux forces de l'ordre impliquées par l'événement (Policiers, Gendarmes), coût entre 192 et 260 Millions d'Euros*.

Dans le secteur de la santé, l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, met aussi la main à la poche. Elle versera 800 euros de primes (2 500 euros pour les médecins) aux personnels mobilisés lors des JO , coût entre 60 et 109 Millions d'Euros*. Pour faire bonne mesure, 20 000 éboueurs de la Ville de Paris toucheront entre 600 et 1 900 euros, coût entre 5 et 10 Millions d'Euros*.

Sur un volet plus pénitentiaire, il semblerait qu'un nombre très réduit de personnes sera en capacité de toucher une prime quelconque.

Y auront sans doute droit, les directeurs à qui on a dit qu'ils devaient être présents durant la période des JO. Pour le reste des personnels, cela risque fort d'être la portion congrue, **voire pas de portion du tout**, la note IFRAP présentant une ligne pour chaque force de l'ordre (y compris les douaniers , coût entre 8 et 14 Millions d'Euros* et les pompiers , coût entre 5 et 10 Millions d'Euros*) **excepté pour les pénitentiaires...**

L'UR UFAP UNSa Justice de Lyon voulait simplement montrer que pour briller aux yeux du Monde, la France et son président Jupitérien ne rechignent pas à la dépense, que les Euros, balancés par Milliards ou par Millions ne posent absolument aucun problème.

L'UR UFAP UNSa Justice de Lyon constate qu'une fois encore, les pénitentiaires sont oubliés, catalogués comme étant indignes de toute rémunération supplémentaire alors qu'ils exposent leurs vies et cumulent des heures à n'en plus pouvoir, comme les autres fonctionnaires mieux reconnus.

Et que dire en parallèle de toutes ces dépenses somptuaires, de ces vieilles habitudes consistant à ne pas payer au-delà de 108h ou à écrêter ?...

L'UR UFAP UNSa Justice de Lyon exige la fin du mépris pour tous les pénitentiaires !

Pour l'UR UFAP UNSa Justice de Lyon

Le secrétaire Général D.VERRIERE

* Source fondation IFRAP